

*ECLATS DE VIE D'HENRI ARNAULD :*  
*RENCONTRES, ACCORDS ET AFFRONTEMENTS*

par Guy BASSET

Il serait vain de vouloir en quelques lignes retracer l'intégralité de la vie d'Henri Arnauld, second fils d'Antoine Arnauld, né en octobre 1597 et mort en juin 1692. Pour se cadrer pleinement dans le sujet « L'épiscopat et Port-Royal », le premier parti pris consistera à ne retenir en compte que la durée de l'épiscopat angevin d'Henri Arnauld. S'il fallait trouver un appui à cette position, Besoigne le fournira quand il affirme non sans malice : « Celui en qui nous n'avons vu jusqu'ici qu'un homme d'Etat aussitôt après sa nomination à l'évêché fut comme métamorphosé et devint tout ecclésiastique (1). » La longévité de cette période qui s'étend de 1650 à 1692 commandera un deuxième choix : déterminer des témoins privilégiés qui, au travers de leurs relations, pourront nous aider à broser une figure, à pointer des affinités et des discordances. Pour plus de commodité — et pour éliminer une part des risques inhérents à des relations passionnelles —, nous les choisirons en dehors des milieux angevins. Par parti pris encore, et parce que les textes existent, nous les prendrons dans une proximité ou une sympathie maximale au jansénisme.

Qu'il soit permis de rappeler, en contrepoint, que l'adhésion d'Henri Arnauld au parti jansénisme ne passait pas pour acquise en son sein et qu'il n'était pas exempt — notamment lors de son séjour à Rome avant l'épiscopat — de reproche de mollesse dans la défense de la cause (2). Trois

témoignages précis seront donc pris en considération : les rencontres de Thomas du Fossé, le voyage à Angers d'Antoine Arnauld accompagné de Nicole, les échos contenus dans les Lettres de Mme de Sévigné. Tous les trois ont ceci de commun qu'ils reflètent des rencontres réelles avec Henri Arnauld et que ces dernières se sont passées dans le diocèse même d'Angers. Quoi de plus intéressant que de jauger un homme sur le terrain de son action ? Il est vrai que selon la tradition, il aurait été difficile de faire autrement. Henri Arnauld n'aurait quitté, dit-on, son diocèse qu'une ou deux fois. Une fois, dit Thomas du Fossé, et il parle de sa participation à « quelque synode de sa province ». Une fois, disent aussi d'autres sources, notamment le *Nouveau Dictionnaire historique* de 1772, mais la raison invoquée n'est pas la même : « Ce fut pour convertir le Prince de Tarente et pour le réconcilier avec le Duc de la Trimouille son père. » L'érudit angevin Célestin Port dit sans doute le vrai en affirmant deux fois, sans citer les occasions en clair (3). Quel que soit le nombre exact, pour un séjour de près de quarante-deux ans, c'est fort peu. Par ailleurs il est remarquable que ces deux excursions rapportées ont toutes deux trait à la vie de l'Eglise. De toute façon le *Nécrologe* est un peu rapide quand il affirme : « Rien aussi n'est plus rare que que sa résidence perpétuelle et persévérante dans son diocèse d'où il n'est jamais sorti pour quelque affaire qu'il ait eue (4). » La permanence de la résidence de l'évêque dans son diocèse appartient fondamentalement à l'image hagiographique d'Henri Arnauld.

Après l'échec de sa nomination à Toul en 1637, Henri Arnauld fut donc désigné quelques années plus tard pour le siège d'Angers, devenu vacant par suite du décès de Claude de Rueil. Le diocèse comprenait alors plus de quatre cents paroisses (5) avec une forte implantation de la Religion Prétendue Réformée à Angers, Sorges, Baugé et Saumur, et l'une des actions de l'évêque consista parfois, par des actes violents, à réduire l'influence du protestantisme. J'en prends pour preuve symbolique la destruction du temple de Sorges le 12 juillet 1685. La ville elle-même d'Angers comprenait seize paroisses pour une population que l'on peut évaluer à environ 30000 habitants (6). Le revenu de l'évêché était de 26000 livres, ce qui n'est pas très élevé, si l'on compare par exemple à

Alet, qui pour un nombre de paroisses très sensiblement inférieur rapportait 18000 livres (7).

Angers, au moment où Henri Arnauld est nommé évêque, est loin d'être pour lui une ville inconnue, puisqu'il reçut en commende à vingt-sept ans, en 1624, l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers. C'est d'ailleurs sous le titre d'abbé de Saint-Nicolas qu'il est fréquemment identifié dans les textes le concernant. Cette abbaye située à la périphérie immédiate de la ville était une grosse commende qui rapportait 12000 livres de revenu (8). Henri Arnauld y séjourna à plusieurs reprises avant d'être élevé à l'épiscopat.

Entre sa nomination à l'évêché d'Angers et l'arrivée des Bulles officielles, Henri Arnauld attendit de longs mois (9). C'est avec la qualification d'évêque nommé d'Angers qu'il assista aux vêpres du 28 août 1649 au cours desquelles Antoine Singlin prononça son fameux sermon (10). Il choisit le 29 juin 1650 pour se faire sacrer évêque en l'église de Port-Royal de Paris. Le *Nécrologe* sur ce point se trompe quand il parle de 1649. Peut-être reprend-il la datation de Thomas du Fossé (11). Nous savons que la Mère Angélique revint exprès de Port-Royal des Champs à Paris parce qu'il le désira (12). Ces deux faits (localisation et participation) sont rappelés ici parce qu'à tout le moins ils traduisent une affinité, voire une volonté d'affiliation par rapport à un milieu. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler aussi que ladite église était neuve dans Paris, n'ayant été dédiée qu'en 1648 (13). Pour en terminer sur le sacre, signalons que le consécrateur y fut M. Le Bouthillier, archevêque de Tours, métropolitain de l'évêché d'Angers, assisté de l'évêque d'Albi Daillon et de l'évêque de Chartres (en fait de Saint-Malo) Neuville (14). Henri Arnauld entra solennellement à Angers le 16 novembre de la même année.

Prenons donc le témoignage de Thomas du Fossé ; il intervient en 1667 — c'est-à-dire dix-sept ans déjà après l'arrivée d'Henri Arnauld à Angers (15). Certes les *Mémoires* de du Fossé ne furent composés que trente ans après l'événement mais ils peuvent néanmoins nous permettre de dégager un mode de vie et un style de relations (16). Thomas du Fossé

rejoint Angers en compagnie de son frère, autour de Pâques. Un trait de vie apparaît d'abord : la simplicité au travers de la qualité de l'accueil reçu. « Nous fûmes bien étonnés quand nous apprîmes que le saint prélat averti de notre arrivée était venu deux fois à notre hostellerie pour nous voir (17). » Ce qui étonne dans ce propos, c'est que l'initiative de la rencontre vienne de l'évêque. Mme de Sévigné dira dans le même sens le 20 septembre 1684 : « Nous ne faisons point comme cela les honneurs de Paris. » Peut-être faut-il voir ici une connotation provinciale de l'accueil, mais la simplicité est vraiment là au cœur des gestes de la vie d'Henri Arnauld. Du Fossé continue : « Nous le rencontrâmes à pied dans la rue ; car il aimait à marcher ainsi et il haïssait le faste et la pompe qui ne sert qu'à effaroucher les peuples (18). »

La description de la maison épiscopale vient appuyer avec force cette considération. L'accent y est mis par du Fossé sur le caractère édifiant et quasi inhabituel. « C'était une chose tout à fait édifiante de voir sa maison épiscopale. Ses gardes du corps étaient les pauvres qui bordaient souvent en assez grand nombre son escalier et qu'on avait garde de rebutter d'une maison où ils étaient regardés comme faisant une partie des domestiques (19). » Pour la première fois, nous rencontrons l'attention aux « pauvres » qui semble une des caractéristiques de la vie d'Henri Arnauld. Elle est aussi une des tendances fondamentales de Port-Royal, et pour en citer une preuve, reproduisons le mot de la Mère Angélique de Saint-Jean à propos de Jacqueline Arnauld : « Pour ce qui est de sa charité pour les pauvres, toute sa vie n'est qu'une histoire (20). » Cette formule pourrait tout aussi bien être appliquée à l'évêque d'Angers.

Thomas du Fossé poursuit ainsi son récit : « Sa chambre était tapissée d'une bergame fort commune ; son lit d'une étoffe violette toute simple, et le reste de ses meubles se sentait de la même simplicité (21). » Est-ce tout ce mode de vie qui fit qu'après son décès, Joseph Grandet, prêtre angevin, constata qu'il fallut dépenser une somme très importante (20000 livres) pour remettre en état le palais épiscopal. La différence de tempérament et sans doute de conception de l'épiscopat, se manifeste par l'opinion rapportée de Michel Le Pelletier, qui succéda à Henri Arnauld. « Il ne pouvait se

résoudre à loger à l'évêché qui était alors très incommode et mal bâti (22). » Son prédécesseur n'avait pas les mêmes réticences. Plus intéressante est la notation implicite contenue dans le texte de Thomas du Fossé qui considère que pauvreté et simplicité sont très conformes à l'esprit épiscopal. En plein XVII<sup>e</sup> siècle, c'est déjà une prise de position importante sur le rôle de l'évêque.

« Il se levait tous les jours à trois heures du matin », nous dit du Fossé et le *Nécrologe* parle de ses veilles excessives qui l'amenaient à ne dormir tous les jours que quatre heures. Le temps ainsi libéré était consacré à la correspondance, et Thomas du Fossé en fait un des points forts du gouvernement d'Henri Arnauld. « Il voulait que tous ses curés et tous ses ecclésiastiques eussent une entière liberté de s'adresser directement à lui-même (23). » Le contact direct avec l'évêque par la correspondance est le complément précieux des visites épiscopales qui constituent un autre point fort qui sera évoqué plus loin.

Thomas du Fossé raconte ensuite la cérémonie de la canonisation de saint François de Sales, qui s'est déroulée pendant son séjour angevin en l'église des religieuses de Sainte-Marie, plus habituellement connues sous le nom de la Visitation. De ce récit, il est encore à noter l'attention particulière qu'Henri Arnauld eut pour Thomas du Fossé en lui faisant octroyer une place de choix. Ce dernier en retire une impression de sérieux et de piété de l'évêque. « Il paraissait occupé à chaque chose dont il s'acquittait, ne faisant point négligemment mais avec attention l'œuvre de Dieu. »

Certes le portrait laissé par Thomas du Fossé est tout à l'avantage d'Henri Arnauld, mais il fait aussi ressortir comme une dominante fondamentale le côté très humain du prélat. Besoigne, pour retracer la vie quotidienne, l'a repris mot pour mot. Pourtant du Fossé ne fait pas partie explicitement de ses sources (24).

Mais 1667 est encore une période où l'image d'Henri Arnauld n'est pas stabilisée et où les remous des affaires jansénistes continuent à le mettre dans une situation parfois difficile avec son clergé. S'il faut en croire François Lebrun, nous atteignons la limite de la période au cours de laquelle Henri Arnauld joua un rôle décisif dans la querelle du jansé-

nisme. Arrivé avec l'image d'être le frère d'Antoine Arnauld, ses positions jetèrent le trouble dans le diocèse et lui valurent de solides inimitiés. Le rôle exact d'Henri Arnauld dans la querelle du Formulaire, son engagement national et ses répercussions locales ne sont pas le sujet de cette étude. Tenons-nous-en donc à l'affirmation de François Lebrun : « A partir de 1668 il se consacre entièrement à ses tâches pastorales (25). »

Avec le voyage d'Antoine Arnauld et de Nicole en Anjou, en 1671, les choses se compliquent un peu car les récits sont plus tournés vers les activités d'Antoine Arnauld que vers le portrait de l'action d'Henri (26). Incontestablement aussi ce séjour laissa des séquelles parmi le clergé angevin opposé au prélat — en particulier autour de la question de la fondation, de l'établissement et de la direction du séminaire. Par certains côtés, cette visite raviva des accusations de jansénisme et prit figure d'acte symbolique. Les motivations du voyage ne sont pas avancées de façon nette, si l'on excepte l'hypothèse formulée par Varin d'une dette (contractée par Henri Arnauld auprès de son frère) nécessitant un voyage d'explication (27).

Goujet, dans sa *Vie de Nicole*, est peu bavard sur ce séjour (28). Il signale sur le trajet entre Paris et Angers les arrêts à Durtal et à La Flèche (d'ailleurs dans un ordre peu vraisemblable). Il donne surtout une indication de durée du séjour à Angers, importante pour mesurer sa portée. « Ils y demeurèrent un mois complet. » Le témoignage de F. Grandet, même s'il force un peu la jauge, vient confirmer l'indication de Goujet (29). En fait ils partirent en septembre de Paris et quittèrent Angers le lendemain du jour des morts. Tous deux signalent comme geste d'accueil favorable l'envoi des députés par la ville. Mais il n'est aucunement question des buts du voyage et des personnes rencontrées. Ce voyage à Angers est aussi tu dans l'*Histoire abrégée de la Vie et des Ouvrages de M. Arnauld*, qui est généralement attribuée à Pasquier Quesne (30). Il nous reste alors deux types de source : la *Vie de Messire Antoine Arnauld* par Noël de Larrière, publiée à Lausanne en 1783, et les témoignages angevins de François

Grandet et de Joseph Grandet (31). La biographie de l'évêque par Guy Arthaud, prêtre angevin, ne nous fournit elle non plus rien sur le sujet (32).

Le texte de Noël de Larrière s'appuierait sur une « relation manuscrite du voyage d'Angers » faite par Guelphe qui accompagnait Antoine Arnauld et Pierre Nicole. Il nous apporte la précision d'importance que ce serait à l'initiative d'Henri Arnauld que le voyage se serait fait après une séparation de vingt ans. F. Grandet ne partage pas ce point de vue et parle d'un prétexte d'Antoine Arnauld de venir rendre visite à son frère. Besoigne reprend l'indication : « Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis vingt ans (33). »

Le récit de Noël de Larrière indique par ailleurs des lieux dans lesquels Antoine Arnauld intervint : « Il fit plusieurs exhortations à presque tous les couvents de filles de la ville. » Comment ne pas lire derrière cette phrase les lignes du *Nécrologe* consacrées aux Religieuses ? « Il avait une tendresse et une affection vraiment pastorale pour les religieuses de son diocèse, qui presque toutes avaient reçu de sa main le voile de la profession et dont il était comme le Père et le Directeur (34). » Thomas du Fossé signalait déjà le fait dans le texte évoqué ci-dessus en s'appuyant sur une maxime de Saint-Cyran. Les religieuses étaient « la plus illustre portion de son troupeau (35) ». Rappelons aussi que deux biographies de religieuses furent imprimées selon ses ordres : la vie de Mère François Fournier (1592-1675), ursuline, et la vie de la Révérende Mère Madeleine Gautron (1610-1676), bénédictine de la Fidélité (36). Assurément, Henri Arnauld est plus à l'aise avec les religieuses qu'avec les membres de son clergé ou les religieux de son diocèse (37).

Mais il faut aussi derrière cette généralité d'attention aux religieuses, être plus précis. Les deux frères Grandet s'accordent pour dire que Mme Angran, dans le carrosse de qui s'était effectué le voyage, s'installa à la Visitation et qu' « ayant la permission épiscopale, M. Arnauld put sous prétexte de lui rendre de fréquentes visites entretenir les religieuses de cette maison dont partie était déjà dans sa cabale ». D'où l'appellation rapportée par J. Grandet : « La Visitation : l'hôtellerie des jansénistes (38). »

La deuxième localisation rapportée par Noël de Larrière

est la suivante : « Le curé de Saint-Aubin des Ponts de Cé le pria de venir confesser dans sa paroisse ». Chez M. Ciron, puisque c'est de lui qu'il s'agit, se tenait, aux dires de Joseph Grandet, « le rendez-vous ordinaire de la cabale (39). » Il appartient à la liste de ceux qui contribuèrent à aider Antoine Arnauld à dresser un « état du diocèse » avec le sieur Héard de Boissimon, M. Chardon, les Pères de l'Oratoire, les chanoines réguliers, le Père de Vieil, M. Bourigault et les curés de Bouillé, Noëllet, Vergonnes... Nous avons aussi pendant cette période, trace de la consécration, le 18 octobre par Henri Arnauld d'une église à Thouarcé, il aurait été intéressant de savoir si Antoine Arnauld accompagnait son frère dans de telles circonstances et si ce dernier lui manifestait les mêmes signes publics d'accord que ceux témoignés précédemment à Thomas du Fossé (40).

Un dernier épisode comportant une indication de lieu est signalé par J. Grandet, celui de la visite impromptue que fit Antoine Arnauld auprès des prêtres du séminaire. Elle reste parmi d'autres comme sujet de discorde entre l'évêque et ceux qu'il avait d'abord investis de la mission de formation des prêtres. « Plus de dix ans après, Monseigneur d'Angers se plaignait à tout le monde que son frère avait été reçu comme Calvin à son séminaire et il oubliait toujours ce qu'on lui pouvait dire au contraire (41). » L'histoire des démêlés d'Henri Arnauld avec les fondateurs du séminaire est complexe et à épisodes multiples, et elle serait trop longue à raconter en détail ici. Disons cependant pour simplifier que l'évêque favorisa l'implantation d'un séminaire, c'est-à-dire, au début, d'un lieu de retraite de quelques mois avant l'ordination. Il entra ensuite à tel point en conflit avec les trois prêtres (Boury, Le Cerf et Arthaud) qui l'avaient fondé qu'il finit par leur retirer cette mission. Ceux-ci n'eurent de cesse que de la récupérer, ainsi que de faire passer le séminaire sous la bannière de la Communauté de Saint-Sulpice. Henri Arnauld céda et revint sur sa décision en 1689. Tout cela justifie-t-il l'opinion du Père Rapin sur le prélat ? « Son unique malheur fut d'être frère du docteur Arnauld qui avait pris un tel ascendant sur lui qu'il était devenu plus évêque d'Angers qu'il ne l'était lui-même (42). »

Noël de Larrière nous donne aussi des échos sur la façon



de vivre de l'évêque : « M. Arnauld témoigna beaucoup de zèle pendant les séjours qu'il fit à Angers quoiqu'inutilement pour remédier à certains abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement du temporel de l'évêque (43) ». Comme on le voit, le jugement est sévère et peu favorable au prélat. Il se poursuit ainsi : « Très sobre, très simple dans ses meubles et dans son train [il] avait néanmoins une assez bonne table parce qu'il croyait, disait-il, dans les commencements devoir se servir de ce moyen pour connaître et gagner les Angevins (44). » La fable pourrait s'intituler classiquement : du bon usage de la bonne nourriture ou encore, l'évêque et la chère. Tallemant des Réaux reprend cette notation sur la bonne table d'Henri Arnauld (45). Mais une autre excuse ou explication est fournie par le même texte : « Uniquement appliqué aux fonctions de son ministère, il laissait faire ses domestiques ou l'abbé Arnauld. » Le titre devient : de la distraction de l'évêque. Le petit abbé Antoine Arnauld, dont il est question ici, fils aîné de Robert d'Andilly, ne semble guère un personnage proche d'une spiritualité janséniste, si on lit les sous-entendus laissés ici et confirmés à la même époque par une lettre de Jean Chapelain à Henri Arnauld en date du 7 septembre 1671 : « Pourvu qu'il vous imite dans la pratique de votre sainte vie (46)... » Le long séjour qu'il fit auprès de son oncle témoigne d'une certaine confiance, malgré les dénégations ici rapportées. Est-ce ce nom qu'il faut lire derrière la remarque de Lancelot : « Il a toujours conservé une tendresse un peu humaine envers ses parents qui lui fait faire quelquefois des fautes (47). »

Antoine Arnauld quitte l'Anjou par Saumur et il est difficile à cette occasion de ne pas rappeler deux faits. Henri Arnauld avait reconnu qu'un miracle eucharistique s'était produit quelques années auparavant, exactement le 2 juin 1668 dans la paroisse des Ulmes de Saint-Florent près de la ville de Saumur. Mais il n'existe pas de témoignage d'un pèlerinage d'Antoine Arnauld sur ce site. Par ailleurs, les visiteurs du prélat « furent reçus avec distinction par les Pères de l'Oratoire qui ont une maison dans cette ville (48) ».

Sauf erreur ou omission, la correspondance de Mme de Sévigné comprend douze références à Henri Arnauld. Je ne prendrai la première, celle du 28 octobre 1671 — pendant le séjour d'Antoine Arnauld à Angers —, que comme la manifestation de l'importante activité épistolaire du prélat : « M. d'Angers m'écrit des merveilles de vous (49). » Si les lettres écrites à son clergé ont déjà été évoquées, il faudrait aussi signaler, indépendamment de la correspondance à propos du Formulaire, les lettres écrites aux religieuses de Port-Royal ou la correspondance avec Chapelain. Cécile Gazier signale ainsi que Louise-Marie de Gonzague et Henri Arnauld furent les seuls à pouvoir communiquer avec la Mère Agnès lorsqu'elle était en captivité, en 1664 (50). De son Anjou, le prélat avait su maintenir des contacts et se tenir au courant des uns et des autres. Résurgence de son activité politique antérieure ou nécessité du temps ? Les deux à la fois sans doute. La deuxième référence, en date du 26 juillet 1675, soit onze ans plus tard, est centrée sur l'abbé Arnauld et souligne qu'il était à Rome avec Monseigneur d'Angers, ce qui laisse entendre de sa part une longue fidélité à l'évêque (51). Le 6 octobre 1675, la marquise de Sévigné : « Monsieur d'Angers me mandait l'autre jour que c'était une sainte (52). » Mlle de Montgobert, dont il est question ici, était sa demoiselle de compagnie. A travers sa brièveté, il est difficile de savoir si cette citation traduit un jugement personnel ou une réputation.

Le 20 octobre 1675, c'est la continuité de la résidence de l'évêque dans son diocèse qui est présentée en modèle (53). La lettre du 12 mai 1680 est sans doute une des plus intéressantes. Elle est datée d'Ingrandes, située en aval d'Angers, sur la Loire avant Nantes. « Je voulais voir aujourd'hui Monsieur d'Angers ; il le souhaitait, j'avais bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé ; mais il fait sa visite, il n'a pas reçu une lettre (54). » Des visites épiscopales qu'Henri Arnauld faisait, nous conservons quelques traces ou récits. Mais l'esprit dans lequel il les menait peut nous éclairer sur le personnage. Dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la vie de M. Henri Arnauld, évêque d'Angers* qui se trouvent attribués à l'abbé Antoine Arnauld, il est rapporté : « Il n'indiquait point ses visites pour ne point

charger les curés de sa dépense que pour connaître plus aisément des désordres qui pouvaient être dans les paroisses en les surprenant (55). » Thomas du Fossé fournit des détails matériels des visites. « Il se servait comme il nous le dit dans ses visites, tantôt d'une chaise comme la nôtre et tantôt de son carrosse. Mais il les faisait très souvent à pied, se contentant que son équipage le suivit, et étant bien aise de tenir son corps dans un exercice continu, et de l'endurcir au travail et à la fatigue (...). Aussi il nommait fort agréablement son carrosse, l'Infirmierie (56). » Mais quels peuvent être les malheurs de l'évêque évoqués dans la lettre de Mme de Sévigné ? Indépendamment des développements de l'affaire du séminaire, des oppositions possibles du clergé angevin, notamment sur la question du Formulaire, il n'est sans doute pas interdit de lire ici les répercussions de l'affaire de l'Université d'Angers. C'est en effet le 11 février 1675, soit quelques années auparavant, que fut signifiée l'interdiction de l'enseignement de la philosophie cartésienne à l'Université. François Girbal, dans sa biographie de Bernard Lamy, a retracé les différents éléments de cette querelle dans laquelle fut largement impactée la congrégation de l'Oratoire (57). Henri Arnauld y prit part comme en témoigne Pocquet de Livonnière quand il écrit : « Ceux qui ont connu l'esprit doux et presque inaltérable du grand Henry Arnauld auront peine à croire qu'alors il s'oublia pour quelques moments. Il prit feu et par les mouvements d'une tendresse un peu trop aveugle qui dissimule les défauts de ses amis, il soutint avec trop d'assurance que les Oratoriens n'avaient jamais enseigné le cartésianisme ni aucunes mauvaises opinions et que toute leur doctrine était la sienne, triste aveu que le prélat eût bien quelques heures après supprimés (58). » Les jésuites de La Flèche, alors dans le diocèse d'Angers, n'étaient pas étrangers à cette querelle. Augustin Gazier rapporte dans les années antérieures un mouvement d'opposition des jésuites envers Henri Arnauld. Ils auraient refusé de participer avec leurs élèves à un important jubilé se tenant à Angers (59). Quoi qu'il en soit, dans l'affaire de l'Université l'évêque soutient l'Oratoire qui a partie liée au plan national avec le jansénisme.

Le 21 août 1680, Mme de Sévigné place Henri Arnauld

en compagnie de Monsieur de Pamiers et de Monsieur d'Alet, ce qui est aussi un voisinage connu (60).

Dès le 20 septembre 1684, nous entrons dans l'hagiographie de la vieillesse de l'évêque. Cette période de sa vie fut à la fois celle au cours de laquelle les oppositions se turent. Une légende de sainteté commença à courir autour du personnage. En relation avec cet événement il faut mettre la dégradation physique progressive du prélat le conduisant jusqu'à une cécité avancée qui est soulignée par tous. « J'ai diné comme vous savez avec le saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre : c'est un homme de quatre-vingt-sept ans qui n'est plus soutenu dans les fatigues continuelles qu'il prend que par l'amour de Dieu et du prochain (61). » Pour la première fois apparaît à propos d'Henri Arnauld le mot saint que nous avons déjà rencontré sous la plume de Chapelain en 1671. Thomas du Fossé, dans une rédaction postérieure à la mort de l'évêque, emploie également ce terme. Mais il est intéressant de noter que Mme de Sévigné pratique un doublé, en reprenant immédiatement le terme de sainteté, moins fréquent d'usage. L'attention aux autres est aussi une caractéristique forte qui ressort de cette brève citation. Le 8 juillet 1685, le 21 mars 1689, le 2 novembre 1689, Mme de Sévigné rappelle la longévité et la vivacité de l'évêque (62).

Dans ses lettres du 1<sup>er</sup> juillet 1685 et du 30 octobre 1689 elle signale un mot prêté à Henri Arnauld : « Il faut laisser faire Dieu, comme dit Monsieur d'Angers », et « Nous verrons ce que Dieu a réglé : laissons-le faire », dit le saint évêque d'Angers (63). » A quatre ans d'intervalle, la même expression est reprise et elle est attestée par ailleurs. En effet, M. de Sacy, antérieurement à cette époque, rapporte déjà ce mot dans une lettre à Sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse (Arnauld d'Andilly) en date du 4 janvier 1683 (64).

Mme de Sévigné signale encore dans sa lettre du 30 octobre 1689 (65) que le prélat continuait à faire ses visites à quatre-vingt-douze ans, et son fils Charles, selon sa lettre du 8 juillet 1685, fut témoin de la vitalité physique d'Henri Arnauld à quatre-vingt-huit ans : « Il porta le Saint Sacrement sur ses épaules le jour de la fête ; la procession est d'un grand quart de lieu (66). »

En définitive, au travers les références qui s'étagent sur plus d'une dizaine d'années, l'image dressée par Mme de Sévigné est d'une belle cohérence. C'est celle d'un évêque de grande classe, d'un véritable saint (mais la sainteté a partie liée avec la vieillesse) qui, en butte aux difficultés, continue son ministère et ses visites.

Thomas du Fossé accomplit un deuxième voyage à Angers en 1691 en compagnie de Mme de Bosroger. Il donne de l'évêque le portrait d'un homme fatigué. « L'inaction et le repos où il se voyait réduit par une suite de l'infirmité que Dieu lui avait envoyée contribuait encore avec son grand âge à affaiblir sa santé (67). » Le témoignage de du Fossé nous apprend qu'Henri Arnauld avait dû se résoudre à ne plus baptiser et conférer l'ordre ; ce dont, pour ce dernier sacrement, « il ressentait une peine extrême ». Il s'étend sur la réputation de sainteté et sur les activités de l'évêque et finit par nommer des lieux où se rendit Mme de Bosroger : la Visitation et les Ursulines où « elle fut reçue comme la nièce d'un évêque pour lesquelles (les religieuses) avaient une profonde vénération ».

Ils visitèrent aussi l'Hôpital et l'Hostel-Dieu d'Angers où, nous dit Thomas du Fossé, « nous fûmes bien aise d'apprendre cette nouvelle particularité de la conduite du saint évêque qu'avant son infirmité il visitait régulièrement les pauvres tous les dimanches (68) ». S'il est besoin de donner une nouvelle preuve de l'intérêt porté par Henri Arnauld aux pauvres il suffirait de citer la fondation à son initiative du Mont-de-Piété de la Ville d'Angers. Il versa lui même 4000 livres pour cette fondation, qui fut un effet direct de la mission prêchée en 1684 par le Père Honoré de Cannes (69). Si de tels gestes précis ne sont pas cités, l'attention aux pauvres n'en forme pas moins un des traits évoqués par le *Nécrologe*. « Son amour pour les pauvres le rendait accessible à tous ceux qui étaient dans la plus grande miséricorde. Non seulement il les assistait par les aumônes, mais encore il les consolait par la manière dont il se familiarisait et se rabaisait avec eux (70). »

Empruntons un dernier trait au récit très élogieux de Thomas du Fossé. Il loue son humilité et sa large ouverture

à ses ennemis. « Puisque, bien loin de s'abandonner à un esprit de vengeance infiniment éloigné du caractère de sa vertu, il répandait presque toujours ses grâces sur ceux de qui il avait été maltraité ; en sorte que c'était un sentiment commun dans Angers qu'il suffisait d'avoir offensé l'évêque pour être assuré d'en être récompensé (71). »

De nombreux témoignages existent sur la mort d'Henri Arnauld survenue le 10 juin 1692 et sur la magnificence de son enterrement, mais ils n'ajoutent que peu de choses par rapport au portrait ci-dessus dressé (72).

Si nous voulions le compléter dans une autre dimension, il faudrait évoquer aussi des faits écrits, traduisant les rencontres spirituelles du prélat. Et une des pistes possibles dans ce domaine serait de tenter l'exhaustivité des approbations par lui données à des ouvrages et d'en analyser le style. Citons-en quelques-unes : le *Rituel d'Alet* en 1668, *La Perpétuité de la Foi* en 1669, *Les Proverbes de Salomon* en 1672, le *Psautier de David* en 1678, *Les Douze Petits Prophètes* en 1680, *Les Homélies ou Sermons* de saint Jean-Chrysostome sur l'Épître aux Romains en 1680 également. Le tir, si l'on nous pardonne l'expression, est bien centré en direction de la Bible et de son accès en français. En ce sens, Henri Arnauld est bien pour son temps un moderne.

A l'aune de la réforme tridentine, dans une de ses trilogies symboliques (séminaire, mission, catéchisme) (73) Henri Arnauld apparaît comme dans le ton. Sous son épiscopat en effet le séminaire d'Angers a été créé et s'est développé (74). Une mission du Père Honoré de Cannes s'est déroulée à Angers, nous l'avons vu, en 1664. Son déroulement nous est bien connu (75). Due à l'initiative de Joseph Grandet, il semble bien qu'Henri Arnauld se soit rapidement rendu compte de l'intérêt de la mission et qu'il y ait participé avec assiduité. Le catéchisme des trois Henri (les évêques d'Angers, de La Rochelle et de Luçon) est trop connu ou trop mal connu pour qu'il soit développé ici (76). Qu'il suffise de dire qu'en décembre 1675 parut à La Rochelle, sans privilège, la première édition du catéchisme qui aurait par ailleurs été soumis à l'approbation d'Antoine Arnauld. En 1677, dans un mandement,

Henri Arnauld déclarait : « Entre tous les soins que nous imposent les différentes obligations de la charge épiscopale, il n'y en a point qui nous doivent toucher davantage que celui de l'instruction des enfants (77). » Ce souci de rationalisation et d'élévation de la chose religieuse trouve aussi sa confirmation dans deux faits différents : l'invitation à la lecture et à la pratique dans son diocèse du *Rituel* d'Alet et la parution de Statuts Synodaux en 1680 (78). Pour une bonne part, il s'agissait dans cette publication d'articles proclamés lors du Synode quasi annuel de Pentecôte qu'il réunissait.

On le voit, l'activité d'Henri Arnauld fut multiple et, malgré certaines dénégations, elle contribua fortement à faire évoluer l'Eglise en Anjou. Peu importe après tout que la Réforme se soit faite par lui ou avec lui — elle s'est faite sous son épiscopat. Peut-on qualifier de janséniste cet évêque ? Laissons le mot de la fin à François Grandet, maire d'Angers, en désaccord sans doute avec son père : « Ce même Monsieur Arnauld avait plus de trente années d'épiscopat qu'il s'était toujours expliqué dans le monde et par sa conduite particulière qu'il n'était Arnauld que de nom (79). »

(1) Besoigne, *Vie des Quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal*, Cologne, 1756, p. 241. Un abrégé de cet ouvrage qui ne reprend que la vie d'Henri Arnauld a été réédité à Angers en 1863. La vie du prélat occupe les pages 232 à 304 du tome I de l'édition de 1756 et fait suite à celle de Pavillon. Besoigne, dans l'Avertissement, signale qu'il n'existait pas encore de vie d'Henri Arnauld et qu'il s'est appuyé sur différentes sources, « les Mémoires de M. d'Andilly, les cinq volumes de Négociations de l'abbé Arnauld, l'Histoire Ecclésiastique de M. Hermant, l'éloge du prélat prononcé après sa mort par un Académicien de l'Académie d'Angers, les Lettres de M. Arnauld le Docteur et sa vie, l'Histoire des Religieuses de P.-R. ». La liste se termine par un etc.!

(2) Cf. par exemple Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre III, Pléiade t. II, p. 41, note. Besoigne rapporte aussi à propos de la question du Formulaire une violente polémique avec Antoine Arnauld (*op. cit.*, t. I, pp. 296-299).

(3) Pierre Thomas, sieur du Fossé, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, publiés par F. Bouquet, Rouen, Métérie, t. III, p. 32. *Nouveau Dictionnaire historique ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talents, des vertus, des forfaits, des erreurs, etc., depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Paris, Le Jay, 1772, t. I, p. 292. Cet ouvrage a été publié par L.-M. Chaudon avec la collaboration de nombreux érudits. Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*, t. I, p. 137, Paris-Angers, 1874 : « Il commença par imposer à ses curés la résidence, se l'imposant à lui-même, au point de n'avoir pas, durant quarante années quitté sauf deux fois son diocèse. » Tallemant des Réaux laisse entendre une explication à ce souci de résidence : « Dans un procès qu'il eut contre son chapitre pour obliger quelques-uns des chanoines à quitter les cures qu'ils tenaient parce qu'ils ne pouvaient résider, il ne voulut pas venir à Paris pour solliciter, afin de faire voir à ses parties que rien ne dispensait de la résidence » (Techener, Paris, 1865, édition MM. de Mommerqué et Paulia, Paris, t. II, p. 385). Besoigne est plus ambigu : « Il ne vint jamais à Paris, ne vit jamais la Cour que quand la Cour elle-même vint dans son pays, et ne mit jamais les pieds hors de son diocèse si ce n'est pour quelques cas rares, où la même loi divine et ecclésiastique qui ordonne la résidence, ordonne aussi quelque absence momentanée, comme pour assister à des Synodes provinciaux ou pour travailler à la conversion de quelque personne engagée dans l'hérésie. Cette bonne œuvre ne lui a donné occasion qu'une seule fois de sortir de son diocèse. Je vais en faire le récit tout de suite ne trouvant pas la date de ce voyage de charité. Le Prince de Tarente l'avait instamment prié de venir à son château de Thouars pour conférer avec lui sur la religion » (*op. cit.*, p. 243). Thouars est à environ soixante-dix kilomètres d'Angers. Cf. Port, *op. cit.*, t. I, p. 145, avance que Henri Arnauld participa à l'assemblée provinciale de Loches en 1655, (dans son article consacré à Guy Arthaud).

(4) *Nécrologe de l'Abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, publié par Dom Rivet, Amsterdam, 1723, p. 237.

(5) A. Gazier, dans les notes accompagnant la publication de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* de Jean Racine (Paris, 1908), parle de 668 paroisses (p. 231). Isabelle Bonnot, qui vient de consacrer une thèse de l'École des Chartes à l'*Action pastorale d'Henry Arnauld, évêque d'Angers*, avance le chiffre de 482 paroisses dans la présentation de son travail contenue dans *Extrait des Positions des Thèses de l'École des Chartes*, 1882, pp. 39-49.

(6) F. Lebrun, *Histoires d'Angers*, Privat, 1975. Pour la période 1652-1663, cet auteur avance le chiffre de 30000-34000 qui tombe à 27000-30000 en 1690 (p. 83 et sq).

(7) Donnons quelques comparaisons prises en Bretagne d'après le



rapport de Colbert de Croissy effectué en 1665. Le revenu de l'évêque de Dol était de 20000 livres (p. 89), celui de Saint-Malo de 10000 écus, Saint-Brieuc 15000 livres sans y comprendre le casuel (p. 110), celui de Tréguier 20000 livres (p. 134), celui de Saint-Pol-de-Léon de 15 à 16000 livres (p. 168), celui de Quimper de 12000 livres (p. 194), celui de Vannes de 17 à 18000 livres selon les années (p. 231). Ces chiffres sont extraits de *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy* publié par Jean Kerhevé, François Roudault, Jean Tanguy, *Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 2, Centre de Recherche bretonne et celtique, Faculté des Lettres et Sciences Sociales, Université de Brest, 1978. Mais si tous les chiffres cités sont inférieurs à celui d'Angers, il faudrait tenir compte du nombre de paroisses de chaque diocèse : 87 pour l'évêché du Léon, 108 pour l'évêché de Tréguier, 127 pour Saint-Brieuc, 67 pour Dol. Ces indications sont données à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'après le *Mémoire de Béchamel de Nointel* publié par Jean Béranger et Jean Meyer, Klincksieck, 1976.

(8) Il en prit possession le 20 janvier 1624, plus d'un an après sa nomination, cf. *Mémoires* de Joseph Grandet, *Histoire du Séminaire d'Angers*, Angers, Germain et Grassin, 1893, t. I, p. 25. Cf. aussi Thomas du Fossé, *op. cit.*, IV, p. 135, note 2, dans lequel est cité l'état de la France, extrait des *Mémoires des Intendants* par le comte de Boulainvilliers, 1737.

(9) Cf. par exemple les indications données par F. Uzureau dans l'article Henri Arnauld du *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, Paris, 1924, t. III, p. 486 : « C'est pendant un séjour qu'il faisait à l'abbaye de Port-Royal des Champs, qu'on apprit la mort de Claude de Rueil, évêque d'Angers (20 janvier 1649), et aussitôt la reine mère nomma Henri Arnauld au siège d'Angers. » Le rôle de la reine mère n'est pas signalé par Besoigne (*op. cit.*, p. 241) qui insiste sur le côté de remerciements du roi pour des négociations politiques bien menées. F. Uzureau poursuit : « Après avoir reçu ses bulles, il prit possession par procureur le 10 juin 1650 ».

(10) L. Cognet identifie Henri Arnauld parmi les « cinq évêques présents » ; cf. L. Cognet, *Antoine Singlin prédicateur, l'affaire de l'interdit*, in *Chroniques de Port-Royal*, n° 15-6, p. 22.

(11) *Nécrologe*, *op. cit.*, p. 228. La durée d'attente des bulles de nomination peut être une explication de l'erreur.

(12) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1742, t. I, p. 250.

(13) « Les travaux commencés en avril 1646 étaient complètement finis y compris le chœur des religieuses en avril 1648 » ; J.-M. Thiveaud, *Antoine Le Pautre, architecte de la chapelle de Port-Royal de Paris*, in *Chroniques de Port-Royal*, n° 22-3, p. 53.

(14) Cf. Besoigne, *op. cit.*, p. 242. Claude Cochin, dans son ouvrage inachevé et posthume, *Henry Arnauld, évêque d'Angers*, Picard, Paris, 1921, signale l'anomalie de Besoigne et d'autres de mentionner Neuville comme évêque de Chartres. En fait, il occupait alors le siège de Saint-Malo et fut transféré à Chartres en septembre 1657 (cf. abbé Raison, *Le Mouvement janséniste au diocèse de Saint-Malo*, Rennes, 1930, p. 16, n. 39).

(15) Des extraits — sans commentaires — des *Mémoires* de Pierre Thomas du Fossé furent publiés dans *L'Anjou historique*, t. XXI, 1921, p. 193.

(16) Les *Mémoires* furent rédigés « de la fin de septembre 1697 à la fin d'août 1698 » (*Mémoires* de Pierre Thomas, sieur du Fossé, publiés par F. Bouquet, Rouen, 1879. Introduction, t. I, p. XVIII). Ils furent donc composés très peu de temps (cinq ans) après la mort d'Henri Arnauld.

(17) *Mémoires*, édition citée, t. III, p. 28.

(18) *Ibidem*.

(19) *Id.*, t. III, p. 30.

(20) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1742 (*Mémoires d'Utrecht*), t. I, p. 66. Cependant la pauvreté au XVII<sup>e</sup> siècle

revêt un sens particulier, différent notamment en ville et à la campagne. « Ce que l'on appelait un « pauvre » dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle, c'était fort exactement celui qui ne pouvait se procurer son pain et celui de sa famille. » P. Goubert, *Louis XIV et vingt millions de Français*, collection Pluriel, Livre de Poche, p. 30.

(21) *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 30.

(22) Joseph Grandet, *Mémoires*, op. cit., t. I, p. 149.

(23) Thomas du Fossé, op. cit., t. III, p. 31.

(24) Du Fossé, dont le nom n'apparaît pas explicitement dans les sources rappelées ci-dessus à la note 1, est cependant cité par son nom en marge de la page 245.

(25) *Le Diocèse d'Angers*, sous la direction de François Lebrun, Paris, Beauchesne, 1981, p. 126.

(26) Cf. Antoine Arnauld et Nicole en Anjou, article non signé, in *L'Anjou historique*, nov.-déc. 1913, pp. 225-233.

(27) Varin, *La Vérité sur les Arnauld*, Paris, 1847, *passim*, notamment t. I, pp. 270-284 et t. II, p. 27.

(28) *Continuation des Essais de Morale contenant la vie de M. Nicole et l'histoire de ses ouvrages*, Nouvelle édition, Liège, 1767, pp. 242-3.

(29) François Grandet a laissé des *Mémoires*, publiés dans *L'Anjou historique*, 1901, t. I, p. 140. Frère de Joseph Grandet, il fut maire d'Angers de 1689 à 1692. J. Grandet dit quant à lui : « M. Arnauld avec sa troupe ne fut pas plus de six semaines en Anjou. » *Op. cit.*, t. I, p. 128.

(30) Cologne, Nicolas Schouten, 1695.

(31) Reprise dans l'édition en 43 tomes des *Œuvres* d'Antoine Arnauld, Paris-Lausanne, à partir de 1775. Cette vie est rédigée sur les *Mémoires* de Pao de Bellegarde. C'est ce dernier nom qui apparaît à tort dans l'article cité plus haut, note 26, de la revue *L'Anjou historique*.

(32) Elle a fait l'objet d'une publication étalée, dans *L'Anjou historique*, entre 1902 et 1906.

(33) Besoigne, op. cit., p. 299.

(34) *Nécrologe*, p. 227.

(35) « La plus noble partie du troupeau de Jésus-Christ, selon les Pères », dit Lancelot pour désigner les religieuses dans des termes très voisins de ceux rappelés ci-dessus. Lancelot, « Relation d'un voyage fait à Alet », in *Mémoires touchant la vie de Monsieur de Saint-Cyran*, Cologne, 1738, t. II, p. 426.

(36) Ajoutons, bien qu'elle ne fût pas elle-même religieuse, mais favorisa le développement d'une congrégation, la *Vie de Mademoiselle de Melun*, fille du prince d'Épinay, fondatrice de l'Hôtel-Dieu et des Hospitalières de Baugé qui fut publiée à la demande d'Henri Arnauld par Joseph Grandet en 1685. Une réédition préparée par M. le chanoine Portais parut en 1898 à Angers, par Germain et Grassin. « Mlle de Melun est rangée par Mgr Arnauld au nombre des hospitalières de la Congrégation de Saint-Joseph. Mais elle n'a jamais été religieuse, ni à La Flèche ni à Baugé. » Cf. édition citée, p. 119, note 3.

(37) Besoigne, qui développe largement ce point, parle « des grands différents que M. d'Angers eut avec les Réguliers ». *Op. cit.*, p. 261. Il fut par exemple en conflit avec les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Aubin, qu'il entreprit de réformer, mais aussi avec les Ordres Mendians et les Récollets.

(38) J. Grandet, op. cit., t. I, p. 128.

(39) *Ibidem*.

(40) Il s'agit de l'église Saint-Pierre dans laquelle on avait fait des changements importants. Cf. Louis Raimbault, *Histoire du Canton de Thouarcé et des communes environnantes*, réédité par l'Union Culturelle des Jeunes de Vauchrézien, Prestograph, Angers, 3<sup>e</sup> trim. 1975, p. 116.

(41) J. Grandet, *ibid.*, t. I, p. 103.

(42) Cette citation est reprise par le chanoine F. Uzureau en conclusion de l'article qu'il a consacré à Henri Arnauld dans le *Dictionnaire*

(43) Noël de Larrière, *op. cit.*, t. II, p. 33.

(44) *Ibidem*.

(45) Tallemant des Réaux, *Historiettes, op. cit.*, t. II, p. 385. Besoigne s'inscrit un peu en faux quand il écrit : « Il joignait à un travail continué une grande sobriété. De pieux voyageurs qui en avaient été témoins disent que ce qu'il mangeait semblait plutôt être un amusement pour ainsi dire qu'une nourriture. » Besoigne, *op. cit.*, p. 245. Cette notation est explicitement reprise de Thomas du Fossé, *Mémoires, op. cit.*, t. III, p. 38. Pavillon, quant à lui, avait une réputation de simplicité pour se nourrir, et quelques-unes de ses habitudes culinaires nous sont rapportées par Lancelot in « Relation d'un voyage fait à Alet », *Mémoires...*, *op. cit.*, t. II, p. 390. Un de ses critères de référence est le coût de la nourriture : trop onéreux, ce serait de l'argent prélevé à sa dotation pour les pauvres.

(46) Lettre de Jean Chapelain du 7 septembre 1671, édition Tamizey de Larroque, Paris, t. II, p. 753. L'abbé Antoine Arnauld, né en 1616, obtint l'abbaye de Chaumes en 1674. Grand ami de Mme de Sévigné, c'est souvent sous le nom d'abbé de Chaumes qu'il est désigné. Il mourut en février 1698.

(48) *Continuation, op. cit.*, p. 243.

(49) Mme de Sévigné, *Lettres*, édition de la Pléiade (édition Gérard-Gailly), Gallimard, Paris, 1953, t. I, p. 411. Des extraits de lettres de Mme de Sévigné sur l'Anjou ont été publiés dans la revue *L'Anjou historique*, t. III, p. 623 et sq. en 1902.

(50) Cécile Gazier, *Les Belles Amies de Port-Royal*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1954, p. 29.

(51) Mme de Sévigné, *ibidem*, t. I, p. 776.

(52) *Ibidem*, t. I, p. 869.

(53) *Ibidem*, t. I, p. 885.

(54) *Ibidem*, t. II, p. 698.

(55) Ce texte a été publié dans la revue *L'Anjou historique* en 1919. La citation est aux pages 18-19. Sur les visites épiscopales, cf. également Besoigne, *op. cit.*, pp. 246-8.

(56) Thomas du Fossé, *Mémoires*, t. III, p. 31.

(57) Cf. François Girbal, Bernard Lamy, PUF, Paris, 1964, *passim*, et notamment pp. 32-40, et F. Girbal, *La Formation augustiniennne du P. B. Lamy de l'Oratoire 1660-1680*, in *Chroniques de la Société des Amis de Port-Royal*, n° 8, 1957, pp. 48-85.

(58) F. Girbal, *B. Lamy, op. cit.*, p. 146.

(59) Augustin Gazier, *Histoire générale du Mouvement janséniste*, Paris, Champion, 1924, t. I, p. 91. Notons cependant qu'Antoine Arnauld, qui s'était arrêté à La Flèche lors de son voyage à Angers, reçut de la part des jésuites un accueil cordial, mais il est vrai qu'il n'y déclina pas son identité. Cf. Noël de Larrière : « Ces Pères le reçurent fort honnêtement, sans le connaître et ayant appris que c'était M. Arnauld ils témoignèrent qu'ils étaient très fâchés de ne pas l'avoir su parce qu'ils lui auraient fait plus d'honneur encore. » *Op. cit.*, t. II, p. 30.

(60) Mme de Sévigné, *Lettres, op. cit.*, t. II, p. 825.

(61) *Ibidem*, t. III, p. 14.

(62) *Ibidem*, t. III, p. 89, p. 393, p. 584.

(63) *Ibidem*, t. III, p. 85, p. 581.

(64) « Il faut penser souvent à la parole de M. d'Angers : laissons faire Dieu. » Lettre de M. de Sacy à la Sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse (Arnauld d'Andilly), in *Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de Port-Royal...*, aux dépens de la Compagnie, 1752, t. IV, p. 511.

(65) Mme de Sévigné, *ibidem*, t. III, p. 581.

(66) *Ibidem*, t. III, p. 89.

(67) Thomas du Fossé, *Mémoires, op. cit.*, t. IV, p. 43. L'édition publiée à Utrecht en 1739 comporte en tête une biographie de Pierre Thomas du Fossé qui signale les deux voyages à Angers. L'expression « marques de

l'amitié la plus tendre » revient dans les deux évocations à propos de l'accueil d'Henri Arnauld.

(68) *Ibidem*, t. IV, p. 48.

(69) Cf. René Lehoreau, *Cérémonial de l'Eglise d'Angers, 1692-1721*, publié par François Lebrun, Paris, Klincksieck, 1967. Note (f) du manuscrit : « Ce fut en cette année 1684 que fut fondé notre Mont de Piété d'Angers par les soins du Père Honoré. Ce fut là le plus grand fruit de sa mission. » Et note (8) de F. Lebrun qui avance le chiffre de 4000 livres données par Henri Arnauld. Célestin Port, *op. cit.*, t. I, p. 138 et F. Uzureau, *op. cit.*, p. 488 employant tous les deux la même expression à propos d'Henri Arnauld : « Il fonda le premier Mont de Piété de France. »

(70) *Nécrologe*, *op. cit.*, p. 227.

(71) Du Fossé, *ibidem*, *op. cit.*, t. IV, p. 45.

(72) Cf. les biographies précédemment citées. Un récit très détaillé est aussi donné par René Lehoreau, *op. cit.*, pp. 112-5.

(73) Cf. dans une trilogie très voisine : « Grâce au catéchisme, à la prédication et aux missions, on passe d'une connaissance diffuse, incertaine, imprécise et affective, issue de la tradition orale du Moyen Age à une foi beaucoup plus intellectualisée, directement inspirée de l'œuvre tridentine » ; René Taveneaux, *Le Catholicisme dans la France classique*, Paris, Sedes, 1980, t. II, p. 519.

(74) On sait que le XVII<sup>e</sup> siècle fut le siècle de la création des séminaires en France. Antoine Arnauld reprochait à son frère, dans la contestation que rapporte Besoigne, qu'il n'avait « pas encore eu le moyen de bâtir un séminaire » (Besoigne, *op. cit.*, p. 297). Mais cette lettre se situe avant le récit de la visite à Angers, ce qui pourrait expliquer certaines réactions de J. Grandet à la main-mise de l'évêque sur le séminaire. Cf. dans le sens de ce qui est présenté ici : « Je dirai à la gloire de Mgr Arnauld qu'il a pris tous les soins possibles pour établir des séminaires, attendu qu'avant lui on ne savait pour ainsi dire ce que c'était que séminaire. » Lehoreau, *op. cit.*, p. 155.

(75) Raoul de Sceaux, *Le Père Honoré de Cannes, Capucin missionnaire, in Revue du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1958, n° 4, pp. 357-8, et surtout Jacques Maillard, *La Mission du Père Honoré de Cannes à Angers, en 1684, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 3, juillet 1974, pp. 501-516.

(76) Cf. Louis Delaunay, *Quelques notes sur le catéchisme des trois Henri, in Mémoires Société Agriculture, Sciences et Arts, Angers*, 1920, pp. 45-69. L'originalité du catéchisme réside dans les trois cibles qu'il vise successivement : les tout-petits, les jeunes gens, les personnes plus cultivées ou les prêtres. Cf. également Louis Pérouas, *Le Diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724*, SEVPN, Paris, 1964, pp. 276-7. René Taveneaux rappelle également la construction de l'ouvrage selon une logique thomiste (*op. cit.*, t. I, p. 170, note 8). Henri Arnauld imposa l'usage du catéchisme au Synode de Pentecôte de 1678.

(77) Cité dans J. Grandet, *op. cit.*, t. I, p. 155.

(78) Publiés à Angers chez OI, Avril. Cet imprimeur publiera également en avril 1683 un ouvrage intitulé *Mandements de Messire Henry Arnauld évêque d'Angers avec les instructions de Saint-Charles Boromée*. Pasquier-Dauphin, *Imprimeurs et libraires en Anjou*, Angers, 1932. Cf. sur la liste des synodes, Artonne, Guizard, Pontal, *Répertoire des Statuts synodaux des diocèses de l'ancienne France*, Paris, CNRS, 1953.

(79) La référence à la « tribu » Arnauld ne cesse de revenir tout au long de cette présentation. Elle occupe, face à l'action pastorale d'Henri Arnauld, l'arrière-fond de la scène, comme si pour certains le décor donnait sens. Les textes ici relevés insistent particulièrement sur l'influence supposée d'Antoine Arnauld sur son frère. La famille Arnauld n'a rien d'un bloc monolithique comme les désaccords sur certaines positions à prendre le soulignent. Au sein d'une famille aussi nombreuse les tempéraments sont variés comme le rapporte par exemple la relation de la vie de Mme Le Maistre : « Les enfants étaient partagés ; les uns lui (Antoine

Arnauld père) ressemblant beaucoup dans son tempérament, et les autres tenant de la froideur de M. Marion, du côté de la mère. M. d'Andilly, Mme Le Maistre et la Mère Angélique se ressemblaient d'un côté; et M. d'Angers, la Mère Agnès et la Sœur Anne-Eugénie de l'autre. » *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1742, t. III, p. 314. C'est en définitive la question du statut d'Henri Arnauld dans sa famille qui serait à réétudier !